

LES **SPIRITUEUX**

UNE FILIÈRE MOBILISÉE
FACE AUX DÉFIS

SIA 2024

Les spiritueux français, nés de la distillation, sont ancrés dans les territoires et partenaires naturels de l'agriculture de France. La filière est mobilisée et dynamique.

Elle poursuit sa transition environnementale et s'engage pour une consommation responsable de ses produits. En France comme à l'étranger, l'inflation a largement touché le secteur des spiritueux. La profession a plus que jamais besoin de politiques publiques équilibrées et dans un esprit de simplification, afin de préserver la compétitivité et permettre la valorisation d'un secteur clé pour la France.



Une filière majeure pour l'économie française

De la production à la distribution en passant par la transformation et la fiscalité, l'ensemble de l'activité de la filière des spiritueux permet de générer 17 milliards d'euros de PIB en France. Cette création de richesse soutient 151 500 emplois en France.

Avec plus de 5 milliards de recette à l'export (hors taxe), les spiritueux se situent avec les vins (environ 10 milliards d'euros) à la seconde place des excédents commerciaux français en 2022 et à la première place pour le secteur alimentaire.

Les spiritueux, partenaires essentiels de l'agriculture française

Avec près de 4 millions de tonnes de matières premières agricoles, le secteur transforme autant de matières premières agricoles que la viticulture. La filière est un partenaire de confiance et de long terme pour l'agriculture française sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, les 3 milliards de droits d'accises générés par la production de spiritueux financent directement 220 000 retraites d'agriculteurs (soit 18% d'entre eux).

Près de 4 Mt de matières premières agricoles soit :

1,9 Mt de raisin

860 kt de cannes à sucre

652 kt de betteraves

133 kt de blé

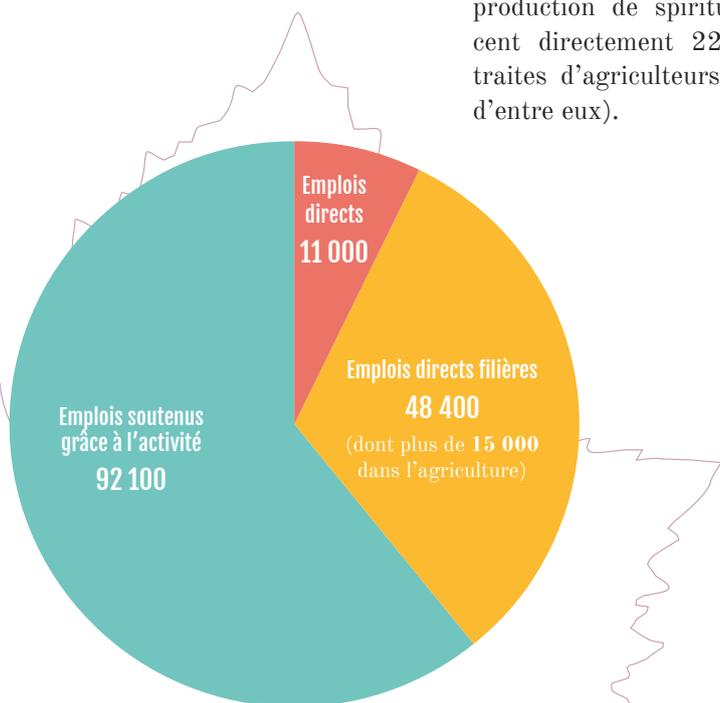
30 kt de pommes

Autres matières utilisées par la filière : cassis, autres fruits, marc et lie de vin, orge, seigle, plantes fraîches

Une filière inscrite dans le patrimoine culturel de la France

Inscrits au cœur du repas gastronomique de l'UNESCO, les spiritueux sont de véritables représentants d'une histoire unique, d'un patrimoine national et d'un savoir-faire varié. Issus de la distillation, macération ou infusion, et parfois vieillis, ils peuvent être liés à un terroir et protégés par une indication géographique (51 IG françaises).

Chaque année, les sites de spiritourisme accueillent plus de 2 millions de visiteurs.



Stabiliser la fiscalité pour préserver un secteur sous pression

Le secteur demande que la fiscalité des spiritueux reste stable. De même, il est essentiel que le plafond de la hausse, indexé sur l'inflation, soit maintenu et que le prix minimum ne soit pas introduit en France.

Les spiritueux français sont déjà les boissons alcoolisées les plus taxées

€ **72%** des recettes fiscales des boissons alcoolisées provient des spiritueux alors qu'ils ne représentent que **24%** de la consommation des volumes d'alcool pur mis à la consommation en France

1 Litre d'alcool pur est plus taxé s'il provient de spiritueux plutôt que d'autres boissons alcoolisées. Il contribue pour **22,8 € de taxes**.

€ **3** milliards d'euros collectés grâce aux spiritueux sur un prélèvement total d'un peu plus de **4 milliards d'euros** pour les boissons alcoolisées.

Un secteur en grand besoin de stabilité

La fiscalité est le premier déterminant du prix de vente et donc de la compétitivité des spiritueux : toute hausse de la fiscalité sur les alcools affecte directement le prix des produits en magasin. L'effet de l'inflation sur le pouvoir d'achat des Français s'est fait sentir, alors même que la baisse de la consommation est largement engagée depuis de nombreuses années.



La fiscalité augmente mécaniquement chaque année

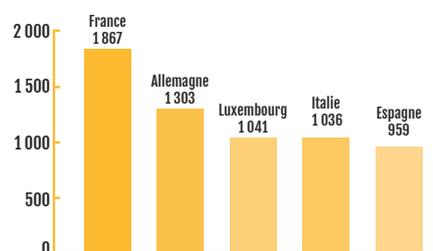
€ Les taxes ont progressé de **19%** en 12 ans.

Contrairement à la plupart des autres pays européens la fiscalité des boissons alcoolisées augmente tous les ans en s'ajustant à l'inflation de l'année n-2, dans la limite de 1,75%. Les taxes ont progressé de 19% en 12 ans. Dans un contexte inflationniste, les spiritueux sont très sensibles aux hausses de prix compte tenu d'un prix facial élevé. Les consommateurs remplacent les spiritueux par d'autres boissons alcoolisées.



Les droits d'accises des spiritueux en France sont au-dessus de la moyenne européenne et de la plupart des pays limitrophes

Comparaison des droits d'accises en 2024 avec les pays limitrophes de la France (€/HLAP)



La progression de l'achat transfrontalier est largement documentée en cas de fiscalité intérieure décalée par rapport aux pays limitrophes. Depuis la forte hausse des droits d'accises en Belgique (2993 €/HLAP) qui a augmenté l'écart avec les pays limitrophes, l'état belge a perdu 124 M€ de recettes depuis 2015 en raison de la hausse de l'achat transfrontalier (source Vinum et Spiritus).

Promouvoir un dialogue vertueux en faveur d'une consommation responsable

Convaincu que la prévention est vectrice de consommation responsable, le secteur des spiritueux promeut de longue date la modération

Une filière engagée avec Prévention et Modération

Fondée par les organisations professionnelles des spiritueux, vins d'apéritifs et bières, Prévention et Modération soutient des opérations de prévention des consommations nocives et de sensibilisation à la modération. L'association travaille avec d'autres syndicats comme la Fédération du Commerce et de la Distribution et avec de nombreuses organisations spécialisées comme SAF France, qui lutte contre le syndrome d'alcoolisation foetale en informant sur la nécessaire abstinence des femmes enceintes, ou la Prévention Routière.

LA CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES DES FRANÇAIS EN BAISSÉ¹



Elle est devenue occasionnelle :
- de 10% de consommateurs quotidiens aujourd'hui
25% en 1990



Consommation d'alcool par les adultes en baisse :
-60% depuis 1960



LA PREMIUMISATION du secteur des spiritueux amène les consommateurs à boire moins et mieux.



80% DES 18-75 ANS respectent les repères de consommation à moindre risque +7% par rapport à 2021

Renouer un dialogue constructif avec les autorités de santé

Grace à sa connaissance et à sa proximité avec ses consommateurs, la filière occupe une position privilégiée pour transmettre des messages de modération et ainsi contribuer à distinguer consommation responsable et consommation nocive. Ouverte au dialogue, la filière rappelle son engagement et renouvelle sa volonté d'échanger avec les pouvoirs publics autour de la prévention des comportements à risques.

1. Chiffres OFDT et SPF

ÉQUIVALENCE DES BOISSONS ALCOOLISÉES



BIÈRE =
25cl à 5°



VIN =
10cl à 12°



VIN MOUSSEUX =
10cl à 12°



SPRITUEUX =
3cl à 40°

Le secteur promeut les repères de consommation à moindre risque de Santé Publique France, car ils guident concrètement le consommateur vers la modération :

« Pour votre santé, l'alcool, c'est maximum deux verres par jour et pas tous les jours »

Un secteur engagé dans la transition environnementale

Depuis de nombreuses années, les entreprises s'engagent pour limiter leur impact en :



1 Economisant l'usage de l'eau
à travers la réduction des eaux de process (distillation, refroidissement, nettoyage...)



2 Favorisant la sobriété énergétique :
par des investissements et des innovations dans les pares d'alambies, le verdissement des transports...



3 Minimisant leur empreinte carbone
liée à l'emballage, par l'éco-conception ou la réduction des emballages.

Les modèles d'économie circulaire doivent tenir compte des spécificités du secteur

L'identité des spiritueux passe par leurs flacons iconiques, qui constituent des vecteurs de l'héritage culturel du secteur, la force des marques, et assure leur valorisation en France comme à l'étranger.

Si le recyclage des bouteilles est très largement mis en œuvre, les caractéristiques propres aux spiritueux impliquent un développement du réemploi au cas par cas en raison de :

- Forte diversité des emballages,
- Petites séries,
- Consommation sur la durée,
- Exportation et importation des produits importantes.

Ces enjeux sont identifiés par l'Ademe, qui estime le potentiel de développement du réemploi des spiritueux entre 1% à 5% à horizon 2027. Ces spécificités propres au secteur doivent être intégrées dans le déploiement de ce dispositif, que ce soit au niveau français ou européen.

Avec l'ensemble des acteurs de la filière du verre, la FFS a signé la **Charte Verre 100% Solutions** en 2019, en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition Ecologique et Solidaire.

Cette charte a été revue en 2023 pour poursuivre les engagements et les efforts selon

3 objectifs :

1

Tendre vers 100% des emballages en verre collecté pour recyclage à l'horizon 2029

2

Mobiliser les acteurs autour du geste de tri

3

Soutenir le réemploi là où il est pertinent

Le secteur déploie des démarches volontaires pour s'inscrire dans les obligations réglementaires et les transitions écologiques en œuvre. Il ne peut pas s'appuyer sur la standardisation des bouteilles, système susceptible de détruire l'héritage patrimonial et la valeur déglagée par le secteur.

Gagner en compétitivité

Les producteurs de spiritueux sont soumis à des contraintes réglementaires de plus en plus fortes, qui peuvent impacter leur compétitivité et freiner leur développement.

Eviter la surtransposition

Ce phénomène touche le secteur des spiritueux du fait de la spécificité de l'outil de production, du taux alcoolique des produits et de la diversité des enjeux. Certaines règles engendrent des contraintes disproportionnées pour 95% des entreprises du secteur qui sont des TPE et des PME.

Du fait de l'absence de guichet unique dédié au secteur des spiritueux, les administrations centrales disposent d'une expertise et d'une vision morcelée des problématiques de la filière. Au sein des régions, les services n'ont pas tous les mêmes interprétations des textes et n'apprécient pas le risque de la même manière. Enfin, certains arrêtés préfectoraux limitent la cohérence des pratiques sur l'ensemble du territoire national.

Des assises de la simplification pour dynamiser les PME

Le ministre de l'Economie a annoncé la tenue des « assises de la simplification » qui doivent permettre aux entreprises de faciliter leur activité mais aussi de gagner en compétitivité. La Fédération Française des Spiritueux attend beaucoup de cette initiative qui doit permettre de :

- Mettre à jour le régime réglementaire de licences de distribution,
- Simplifier les procédures douanières,
- Adapter le régime des installations classées pour l'environnement pour les TPE PME.

Contre la fragmentation des marchés

Le marché unique européen est structurant pour les exportations françaises de spiritueux. Il doit être préservé afin de permettre la libre circulation optimale des marchandises conformément à l'article 114 du TFUE. Le territoire de l'UE reste cependant soumis à des risques de fragmentation compte tenu de règles de plus en plus hétérogènes entre Etats membres. De plus, la politique européenne de promotion des produits agricoles ne doit pas discriminer les boissons alcoolisées afin de préserver nos territoires.



La digitalisation des informations, une opportunité à saisir

La mise à disposition d'informations au consommateur grâce aux interfaces numériques simplifie la gestion des étiquettes pour les entreprises et constitue un moyen efficace de communiquer au consommateur des caractéristiques nutritionnelles ou environnementales détaillées qui ne pourraient pas figurer sur le produit faute de place. Les informations sont actualisées et proposées dans toutes les langues².

Cette dématérialisation est essentielle pour des produits qui s'exportent à travers le monde. La FFS demande que cette dématérialisation soit rendue possible dans le cadre de la révision du règlement Information du Consommateur, en s'appuyant sur le système développé pour le secteur des vins lors de la révision de l'Organisation Commune des Marchés (OCM) pour ces derniers.

2. L'Etude APPINIO de septembre 2022 montre que 87% des personnes interrogées sont favorables à des règles permettant d'assurer des informations en ligne solides et à jour via des étiquettes dématérialisées.

Les spiritueux, un secteur stratégique pour la balance commerciale de la France

L'exportation des spiritueux fragilisée par une inflation mondialisée

Les spiritueux constituent avec le vin, le second contributeur à la balance commerciale de la France, avec un solde de près de 16 Mrds € en 2022. Le secteur des spiritueux contribue à la réputation du patrimoine culturel et gastronomique français à l'international.

Pourtant, avec l'inflation généralisée au niveau mondial, les principaux marchés d'exportation souffrent fortement : si la baisse globale se situe à -17% en volume à fin 2023, son ampleur atteint 28% pour les USA, 1^{ère} destination du secteur. (Source FEVS).

Mettre résolument fin aux conflits commerciaux

À cette conjoncture mondiale difficile, s'ajoutent des conflits commerciaux qui tirent leur origine de crises géopolitiques sans lien avec les spiritueux, mais qui bloquent l'accès de notre secteur à des marchés, par la mise en place de taxes punitives.

Les conflits avec les Etats-Unis, concernant l'aéronautique ou bien l'acier et l'aluminium, sont seulement suspendus de façon temporaire. Une solution définitive doit absolument être adoptée rapidement pour éviter que nos secteurs soient de nouveau stoppés sur notre principal marché export. L'enquête antidumping lancée par la Chine contre les eaux de vie de vin de l'UE risque de rendre difficile les exportations vers ce marché dès 2024.

La filière plaide également pour la conclusion des accords bilatéraux en cours de négociation, en particulier avec l'Australie, le Mercosur, l'Inde ou la Thaïlande. Des accords supplémentaires avec de nouveaux partenaires en Afrique ou en Asie doivent aussi être initiés. La diversification de l'exportation des spiritueux est clé pour construire un écosystème commercial stabilisé.



Des politiques économiques locales et nationales bienveillantes pour un export dynamique et solide

La compétitivité des entreprises est capitale pour faire face à une concurrence mondiale qui s'exerce sur notre marché intérieur comme à l'international. Or les contraintes sur les entreprises françaises peuvent limiter leur capacité à se développer puis à exporter. C'est pourquoi le cadre fiscal, social et réglementaire français doit permettre un meilleur développement de fleurons industriels de façon durable en France, mais aussi leur donner les capacités d'exporter à armes égales avec leurs compétiteurs des pays tiers.



Modération inflationniste

Reconnaitre un secteur qui a joué le jeu

Un contexte économique difficile

La filière française des spiritueux a souffert durant la crise sanitaire : les $\frac{3}{4}$ des producteurs de spiritueux ont connu une forte baisse du chiffre d'affaires et la majorité a dû renoncer à ses investissements productifs. La crise ukrainienne a fini de déstabiliser le secteur en faisant exploser les coûts de production à partir du printemps 2022 et sur toute l'année 2023.

En parallèle, l'inflation qui s'installe durablement perturbe les ventes en grandes et moyennes surfaces (GMS) qui baissent de -5% pour la troisième année consécutive. A l'international aussi, les temps sont difficiles pour les consommateurs de spiritueux, ce qui fait chuter l'export de 17% en 2023.

En conséquence, fin 2023, 44% des entreprises déclarent une dégradation de leur chiffre d'affaires et 63% mentionnent une baisse de leur taux de marge par rapport à 2019 (Enquête CPME-FFS / Novembre 2023).

Les spiritueux constituent une des catégories de produits de grande consommation les moins inflationnistes. Les efforts réalisés par le secteur pour limiter les hausses de prix se poursuivent en 2024, mais en aucun cas la filière n'est en mesure de faire de la déflation. Il en va de sa pérennité.

Depuis longtemps, le choix de la modération tarifaire pour limiter l'inflation

Pourtant, le secteur a contribué à préserver le pouvoir d'achat du consommateur : presque aucune hausse de prix ne passe au cours de l'année 2022, et lors des négociations commerciales de début 2023, celles-ci restent très inférieures aux hausses subies par 89% des entreprises de la profession. Ainsi, alors que l'inflation alimentaire s'établit à 12,59% en début 2023, elle reste limitée à 4,25% pour le secteur des champagnes et spiritueux (Source : Rayon boisson, janvier 2023).

Une filière déstabilisée

Les marges de la profession sont sous pression depuis 2 ans car les coûts de production augmentent et les distributeurs ne répercutent pas suffisamment ces hausses. En 2024, la situation n'est pas réglée puisqu'il n'y a aucune baisse significative du prix des intrants. Au contraire, certains postes structurants de coût continuent de progresser (sucre, fruits, main d'oeuvre, énergie...).

Hausse des coûts de production du secteur des spiritueux

Poste	2022 vs 21	2023 vs 22
Verre	Entre + 40% et + 60%	Entre + 20 et + 30%
Bois	De l'ordre de + 30%	Stable
Carton	Entre + 20% et + 40%	Stable
Sucre	Entre + 40% et + 100%	+ 20% à 30%
Alcool	Entre + 50% et + 120%	+ 10%
Gaz	Entre + 50% et + 100%	Jusqu'à + 30%
Electricité	Entre + 100% et + 300% pour les entreprises concernées	Entre + 30% à + 130% pour les entreprises concernées
Transport	Entre + 10% et + 20%	Jusqu'à + 10%
Main d'oeuvre	+ 5% à + 10%	+ 5 à + 10%



Le Spiritourisme, atout patrimonial des territoires

Le repas gastronomique des Français, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2010, comporte deux moments clés de dégustation de spiritueux : l'apéritif et le digestif.

Allié du tourisme patrimonial et mémoriel

La filière des spiritueux est riche de ses sites classés et de son savoir-faire reconnu au patrimoine immatériel de la France pour certains de ses produits. Plus de 120 sites de production ouverts au public et une vingtaine de sites muséographiques témoignent de l'ancrage territorial de la filière. Trente distilleries sont labellisées Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV) et la FFS est membre du Conseil Supérieur de l'œnotourisme (CSO) et des routes culturelles Iter Vitis.

Vitalité des territoires isolés et périphériques

Présent dans les départements métropolitains et ultra-marins, le spiritourisme permet de stimuler une activité culturelle, gastronomique et touristique dans des zones rurales peu visitées grâce à ses 2 millions de visiteurs français et internationaux annuels. Cette situation est par exemple très marquée en Charente ou dans les Antilles. Dans d'autres régions, le spiritourisme permet notamment de renforcer l'attractivité de sites mémoriels situés à proximité telles que les maisons de Calvados et les plages de Normandie.

Prolonger et diversifier les séjours touristiques

La création de routes touristiques dédiées aux savoir-faire des spiritueux, des vins et des bières permettrait de faire découvrir des lieux et des productions aux visiteurs, renouvelant ainsi l'offre touristique et prolongeant les séjours des visiteurs. Certaines régions, à l'instar de l'Alsace ou de la Bourgogne, bassins importants de production multi-produits, se prêtent parfaitement à cette démarche.

FACILITER L'ACTIVITÉ DE SPIRITOURISME AVEC UNE LICENCE DÉDIÉE

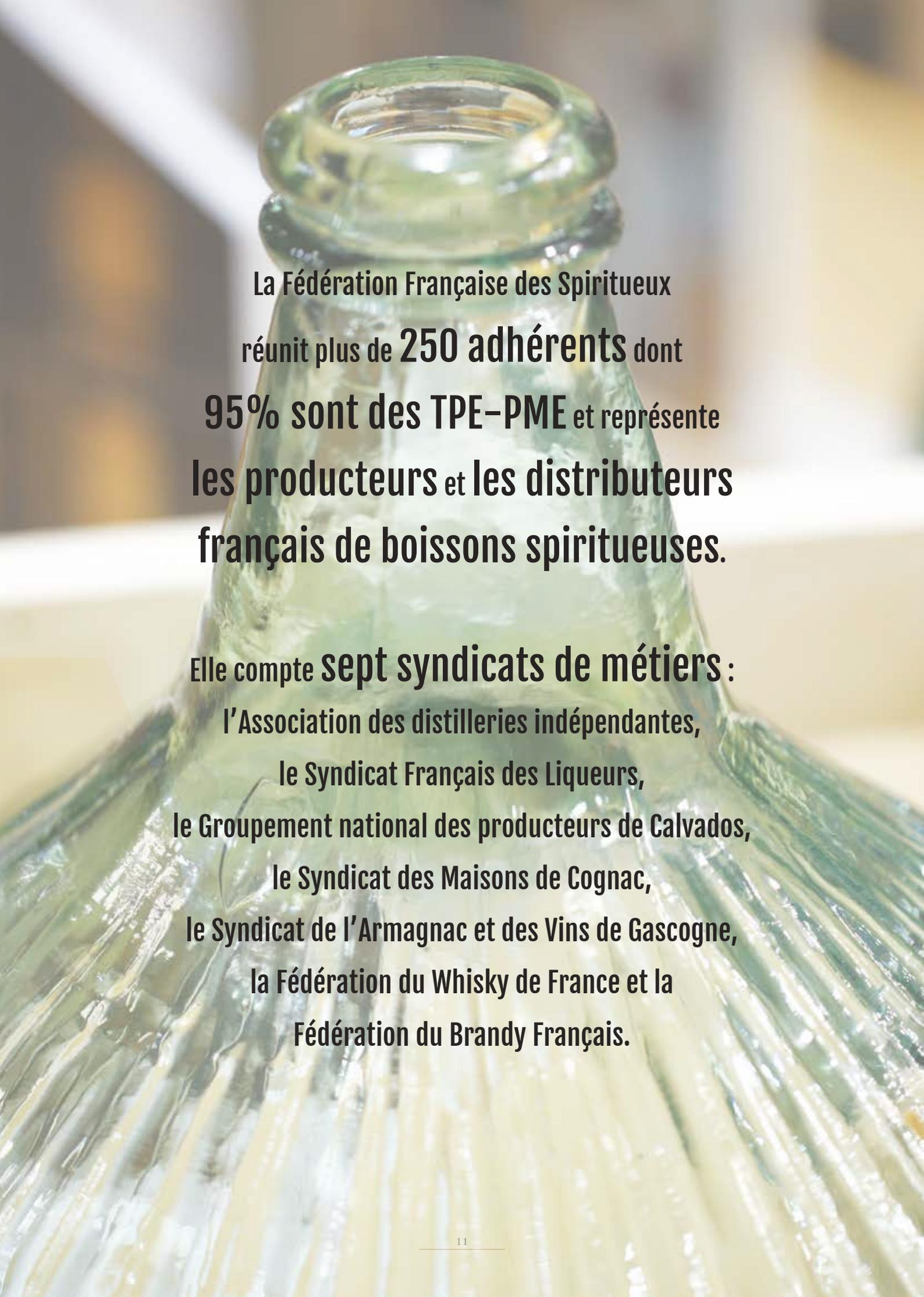
Les établissements incluant une dégustation dans la visite payante de leur site doivent disposer d'une licence IV.

Très coûteuse et contrainte par un numerus clausus, cette obligation nuit au développement du spiritourisme. La FFS demande une modification du Code de la santé publique (article L3332-1) permettant l'octroi de licences IV hors numerus clausus pour ces lieux accueillant des visiteurs.

INSTAURER LE DUTY FREE À L'ARRIVÉE DANS LES AÉROPORTS

Les flux touristiques représentent également des marchés importants pour les spiritueux, notamment grâce au travel retail et aux boutiques de duty free. Si celles-ci existent au départ des aéroports européens, la FFS plébiscite l'évolution de la réglementation pour permettre l'installation de magasins à l'arrivée des voyageurs au sein de l'Union européenne. Le manque à gagner actuel pour l'économie française est estimé à :

- + de 610 millions d'euros de revenus brut,
- environ 6 000 emplois
- et + de 230 millions d'euros de prélèvements obligatoires.



La Fédération Française des Spiritueux réunit plus de **250 adhérents** dont **95% sont des TPE-PME** et représente **les producteurs et les distributeurs français de boissons spiritueuses.**

Elle compte **sept syndicats de métiers** :

- l'Association des distilleries indépendantes,
- le Syndicat Français des Liqueurs,
- le Groupement national des producteurs de Calvados,
- le Syndicat des Maisons de Cognac,
- le Syndicat de l'Armagnac et des Vins de Gascogne,
- la Fédération du Whisky de France et la
- Fédération du Brandy Français.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPIRITUEUX

Depuis plus de 20 ans, la Fédération Française des Spiritueux (FFS)
est au service des producteurs et distributeurs de spiritueux en France.

WWW.SPIRITUEUX.FR - WWW.SPIRITOURISME.COM



01 53 04 30 30

Contact mail : ffs@spiritueux.fr

10 RUE PERGOLÈSE
75116 PARIS

